

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 Novembre 2023

Présents : Hervé Baro, Sylvie Séguy, Gérard Ferrand, Hartmut Schulze, Michel Séguy, Philippe Cachia.
Absent excusé : William Anstett

I – Travaux en cours

Infos : les travaux de la rue Boisset ont démarré.
L'emprunt prévu lors du dernier conseil municipal , du montant de la TVA (50 000.00 €) sur ses travaux est en cours, remboursable au bout de 2 ans.

II – Seuil sur le Sou (barrage de la Paichère):

Comme mentionné dans le compte-rendu du précédent conseil, le projet a pour objectif d'ouvrir une échancrure dans le barrage de la Paichère . En le laissant ouvert l'hiver, il pourra être vidé petit à petit de ses alluvions par les crues et la continuité écologique du cours d'eau sera restaurée. Fermé l'été par des batardeaux, il constituera une réserve d'eau pour l'arrosage des jardins, pour l'incendie ou pour les animaux d'élevage.

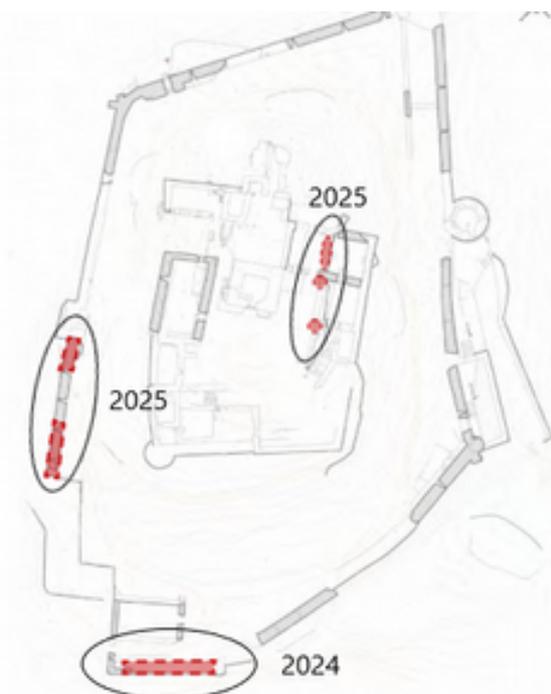
Une étude a été réalisée par le cabinet Naldeo sur la faisabilité et le montant des travaux.

Le dossier de demande de subventions peut donc être déposé pour un montant de 25 780.00 € HT.

Les demandes de subvention vont être déposées auprès de l'Agence de l'eau pour 50 % et auprès de l'Etat pour 30 %.

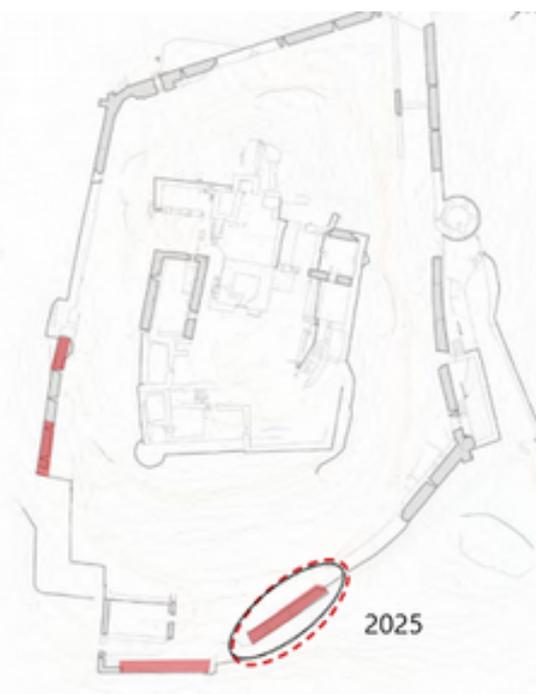
Vote : 5 Pour (unanimité)

III- Travaux au château



Phase 1 : Travaux d'urgence + sécurisation des salles Est

- Stabilisation et confortement des maçonneries fragilisées
- Sécurisation et ouverture d'une partie des salles



Phase 2 : Travaux d'urgence mur 17

- Opération préalable : élagage de l'arbre voisin
- Stabilisation et confortement des maçonneries fragilisées

La 1^{ère} tranche d'environ 100 000.00 € financée par l'Etat (DRAC) à hauteur de 50 %, le Département à 30 % et la Région à 10 % et qui devait se réaliser en 2023 n'a pas pu se faire.

Il y a eu deux appels d'offres infructueux car à chaque fois, il n'y a eu qu'une seule réponse d'un montant bien supérieur aux prévisions (180 000.00 € lors du 1^{er} appel d'offre). D'autre part, le montant d'installation du chantier (hélicoptage, installation du chantier, échafaudages...) s'élevait à 40 000 €.

Afin de réduire ces coûts trop élevés, la proposition est de :

- réaliser une partie de la phase 1 en 2024 (mur en pierre sèche) , ceci afin de ne pas perdre les subventions octroyées pour cette partie ,
- réaliser en 2025 le restant de la phase 1 et la phase 2, ceci afin de faire baisser les coûts.

Pour ceci, une demande de subvention pour la phase 2 va donc être sollicitée.

Accord à l'unanimité

Les travaux 2024 de la phase 1 portant sur la rénovation du mur sud en pierre sèche vont faire l'objet de la consultation de plusieurs entreprises locales (envisagées : Arthur Neveu, CBTP -chantier rue Boisset, Olivier Peyras-ex des chantiers château, Terre de Pierres d'Opuol)

Accord à l'unanimité

IV- Gestion touristique du site

1) Etude sur le fonctionnement touristique du site

La fréquentation du château a atteint un pic en 2010 (presque 12 000 entrées) puis a diminué d'année en année pour atteindre une fréquentation oscillant autour des 6 000 entrées depuis 2018. Isolement, mais aussi Covid, canicules, prix des carburants et de la vie, Termes n'échappe pas aux aléas de la plupart des sites. Sa gestion est aujourd'hui déficitaire.

Un travail de l'équipe château, en collaboration avec l'association Mission Patrimoine et le CAUE a permis la rédaction du « calibrage » d'une étude sur le fonctionnement touristique du site naturel du château et des gorges du Sou.

Cette proposition, rédigée par le CAUE, met en avant l'idée de faire évoluer le site vers un modèle touristique de « grand site naturel » au détriment d'un modèle aujourd'hui encore trop centré sur le château en termes de services et de « produit touristique ».

Cette étude aura pour objets de :

- 1/ Compléter et élargir le diagnostic paysager existant avec un diagnostic touristique à l'échelle élargie du site naturel.
- 2/ Etablir des scénarios pour faire évoluer le modèle touristique vers un modèle viable de « grand site naturel ».
- 3/ Rédiger des fiches actions « tourisme » synthétiques et chiffrées, complémentaires au Plan Guide du château.

Estimation du coût de l'étude (phase 1,2 et 3) : 25 000 € HT

Proposition de déposer une demande de financement pour l'étude :
Département 50 % et Etat 30 %.

Proposition d'intégrer la participation des habitants dans l'élaboration des solutions.

Accord à l'unanimité

Un appel d'offre sera lancé auprès de plusieurs bureaux d'étude.

2) Candidature à l'Unesco

Le Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS) visitera les sites candidats en 2025. Pour cette occasion, les sites devront être "impeccables", un défaut chez l'un d'eux pouvant faire échouer le projet.

Durant l'année 2024, plusieurs chantiers participatifs seront organisés pour des petits travaux à faire dans le château.

Un 1^{er} chantier participatif est prévu le 6 janvier avant les vœux du nouvel an.

V Intention d'adhésion au Réseau 11 :

En 2026, toutes les communes devront transférer une partie de la compétence de l'eau à leur communauté de communes.

Cette compétence se subdivise en deux parties :

- la production (de la source au réservoir)
- la distribution (du réservoir aux bâtiments)

C'est la partie distribution qui devra être transférée.

Pour la partie production, le département de l'Aude a créé Réseau 11, une structure qui prend en charge la production de l'eau potable pour les communes qui le souhaitent (investissement et fonctionnement) . Plusieurs groupements de communes de l'ouest audois ont déjà adhéré à Réseau 11 .

La proposition sera faite aux communautés de communes d'adhérer à Réseau 11 en 2026 .

M. le maire propose d'engager dès 2024 une démarche d'intention d'adhésion, afin de connaître les conditions et de réfléchir à l'opportunité d'y adhérer en 2025-2026.

La commune a notamment des travaux à faire sur le captage de Coyne Pount. .

Accord à l'unanimité

VI) Vente de terrains

Lors du précédent conseil, il avait été décidé de vendre un ensemble de terrains à William Anstett et Claire Grolleau pour une surface d'1 ha 23 a au total.

Les parcelles 383, 384 et 385 ont été acquise par la commune pour un montant de 1 000.00 € : proposition de revente à 1 000.00 €

La proposition est de vendre les parcelles sollicitées par William ANSTETT par acte administratif pour un montant total de 3 000.00 €.

Accord à l'unanimité

Questions diverses

Logement rue de l'Eglise : les travaux (volets) seront finis fin novembre. L'offre de mise en location sera lancée début décembre.